



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SANS-FRONTIÈRES

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 Octobre 2022 , 18h30. (Pv :6 pages)

### PRÉSENCES :

PRÉSENTS	
Véronique Barrette	Sylvie Forget
Christine Jutras	Valérie Frechette
Louis Dugal	Myriam Goudier
Marie-Pier St-Louis	Kathleen Chevalier-Ouellet
Nathalie Tardif	Lucie Bilodeau
Michele Chouinard	Jacqueline Gueye
Anne Betton	
ABSENTS	
Audrey Mongeau-Havens (membre remplacé pour l'année 2022)	

- **1- Ouverture de l'assemblée à 18h35 / Confirmation du Quorum** (voir liste des présences)
  - Tours de table & Présentation des membres du C-É.
- **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour .**

Mme St-Louis et Mme Jutras demandent l'ajout de 3 sujets à la section 11-Varia :

- Présence des Brigadiers pour la traversée des routes adjacentes à l'école
- Photo Scolaire : suivi sur la qualité du nouveau fournisseur de service
- Comité du personnel Enseignant
- Communication pour favoriser les nouvelles admissions

Adoption de l'ODJ, proposée par Mme St-Louis , appuyée par Mme Tardiff. O.D.J adopté à l'unanimité.

- **3-Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 Mai 2022**  
(document envoyé par courriel au membre le 23 oct 2022)  
Proposé par Mme Kathleen Chevalier-Ouellet , appuyé par Mr Louis Dugal. Adopté à l'unanimité.

#### -3.1. Suivi du procès-verbal

-Mme St-Louis a effectué la gestion du projet de formation ' Prêts a rester seuls ' proposée par la croix rouge , durant la journée pédagogique du 1<sup>er</sup> Novembre 2022.

L'évènement destiné au 4<sup>e</sup> ,5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année , est un réel succès. Les inscriptions sont complètes.

Mme St-Louis mentionne l'ouverture potentielle d'un 2<sup>e</sup> groupe.

-L'école met 2 locaux à disposition de la croix rouge, pour les 30 enfants inscrits. Les intervenants prendront en charge les élèves , le temps de la formation, y compris durant la pause diner.



## École Sans-Frontières

5937, 9<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514-596-5546

-Mme St-louis partage de l'information sur les autres formations proposées par la croix rouge (tel que : 'gardiens avertis'). L'initiative est félicitée par plusieurs parents de l'école.

-Mme Chouinard mentionne un enjeu lié à la communication et à la coordination de l'événement .Difficulté à suivre les enfants inscrits à l'événement , car le SDG n'a pas encore reçu la liste des élèves participants à la formation.

### ▪ **4- Parole au public**

Aucune personne présente pour le segment parole au public .

### ▪ **5- Points décisionnels**

-5.1 Nomination du secrétaire et responsable du temps

-Mme Jacqueline Gueye se propose pour tenir le rôle de secrétaire pendant la réunion C-É, du 25 Octobre 2022.

L'équipe parents décide de partager le rôle de secrétaire en organisant une rotation .changement de secrétaire à chaque rencontre.

-Mr Louis Dugal est élu pour tenir le rôle de responsable du temps .

-5.2 L'équipe des membres-parents est composée de 6 personnes (3 nouveaux et 3 anciens membres parents).

Nomination de 3 nouveaux membres-parents au C-É lors de l'assemblée annuelle de l'école :

- Anne Betton (remplace Mme Audrey Mongeau-Havens)
- Myriam Goudier
- Jacqueline Gueye

-5.3 Régie Interne du C-É

Les modifications sur le document de régie interne seront faites par Mme barrette.

*Reference aux sections de la régie interne précédente.*

-*Système de vote* : Les membres du C-É choisissent le vote à main levée

-*Critère du Quorum* : Les membres déterminent une présence minimale de 4 membres-parents + 4 membres de l'établissement pour tenir une rencontre du C-É.

Si le Quorum n'est pas atteint la rencontre sera annulée (sauf cas particulier , la réunion pourrait avoir lieu mais sans aucune prise de décision)

- les membres du C-É s'entendent pour gerer l'horaire des rencontres grâce au responsable du temps. Une fois le quorum obtenu, en cas de retard des membres, les réunions devront démarrées 10mn après l'heure programmée.

-Affichage et communication du calendrier des rencontres du C-É .Les dates seront partagées par Mme Barrette.

Le C-É se rencontrera 6 fois au cours de l'année 2022-2023.

Mme St-Louis propose de faire un rappel écrit aux parents et personnels de l'école , concernant la possibilité d'assister à la période réservée , temps de parole au public.

-L'envoi des documents (ODJ ,PV et annexes si applicable), seront partagés par Mme Barrette 2 jours avant la rencontre suivante.



## École Sans-Frontières

5937, 9<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514-596-5546

- Plusieurs votes sont effectués pour déterminer le mode de rencontre du C-É :
  - o Mme St-Louis propose que toutes les rencontres soient en présence , appuyé par Mr Dugal. La proposition est rejetée à 9 voix contre 2.
  - o Mme Tardif propose que le C-É se rencontre en laissant le choix aux membres d’assister soit par appel vidéo, soit en présence , appuyé par Mme Betton. La proposition est rejetée a 6 voix contre 3.
  - o Mme Barrette propose que toutes les rencontres soient virtuelles sauf la dernière , appuyé par Mme Chevalier-Ouellett. La proposition est rejetée a 7 voix contre 4.
  - o Mme Goudier propose de relancer le vote en éliminant les modes de rencontre déjà rejetés, proposition appuyée par Mme Barrette.
  - o Mme Barrette propose un mode de rencontre a 50/50 (50% en virtuel, 50% en présentiel), la proposition est adoptée à la majorité,8 voix contre 4.
- Les membres du C-É adoptent (8 voix contre 5 voix) un mode de rencontre hybride , 50% en présence et 50% en virtuel , via la plateforme Teams .

### Calendrier des rencontres

<b>Rencontres en présence</b>	<b>Rencontres Teams</b>
25 octobre 2022	6 Décembre 2022
4 Avril 2023	2 Février 2023
1 <sup>er</sup> ou 8 Juin 2023	3 Mai 2023

### **Une révision du mode de rencontre, pourrait être faite , en cours d’année en cas de mise a jour des balises ministérielles.**

- L’horaire des rencontres est voté :  
Mme Bilodeau Lucie propose de procéder à un vote pour déterminer l’heure des rencontres , proposition appuyée par Mme Barrette  
18h30 pour les rencontres virtuelles adopté a la majorité 6 voix contre 3 voix ,2 abstention  
18h00 pour les rencontres en présence adopté à l’unanimité
- Les rencontres exceptionnelles se tiendront à distance (appel-vidéo).
- La prise de parole sera gérée selon la précédente régie interne (voir section 10.7)
- Toutes les prises de décision du nouveau C-É seront faites selon la section 10.8 de la précédente régie.
- Les PV seront communiqués et archivés selon la section 10.9 de la précédente régie interne.
- Les membres s’entendent pour prévenir la présidente ou l’école avant chaque rencontre C-É, en cas d’absence. Un membre substitut pourra ainsi être convoqué (si applicable)

#### ▪ 5.4 Nominations

- Présidence : Mme Marie-pier St-Louis est élue présidente à l’unanimité.



## École Sans-Frontières

5937, 9<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514-596-5546

Plusieurs membres-parents proposent un support à Mme St-Louis, pour la gestion des nouveaux projets. Mise en place de la gestion participative, pour favoriser une future passation et alléger le rôle de la présidente.

-Vice-Présidente : Mme Christine Jutras se propose au poste de vice-présidente, est élue à l'unanimité.

- 5.5 Règlementation du service de garde (document en annexe)
  - Fin de processus pour la révision des tarifs des sorties du SDG. L'augmentation a été adoptée et sera de 12\$ malgré la possibilité d'augmenter jusqu'à 15\$.
  - Cette augmentation servira avant tout à l'aide communautaire, pour permettre aux familles à plus faibles revenus de pouvoir participer aux activités et bénéficier des collations spéciales pendant les journées pédagogiques.
  - Mr Dugal propose de relancer une communication claire, afin d'informer les parents de l'école sur l'objectif de cette augmentation. Ce rappel indiquera la démarche pour bénéficier de l'aide financière pour les sorties et événements du SDG.

### Révision des modifications du règlement SDG

- Mme Barrette propose d'introduire une clause pour la suspension temporaire des élèves, en cas de situation de violence, ou représentant un risque lié à la sécurité (pour l'élève même ou toute autre personne).  
Mme Gueye demande que les types de violence, soient détaillés dans le règlement, ainsi que le processus d'évaluation.  
L'évaluation sera faite systématiquement et jugée au cas par cas, par Mme Chouinard et Mme Barrette (Directrice).
- Réflexion sur le paiement du SDG en cas d'absence prolongée. Plusieurs situations sont évoquées (en cas d'oubli, vacances non planifiées). Les 2 premières semaines seront facturées dans le cas d'une longue absence.
- Gestion des allergies : Le SDG conformément au règlement a retiré les restrictions, mais insiste pour responsabiliser et sensibiliser les parents et enfants de l'école.  
Les membres-parents et les enseignants confirment que généralement, les parents se renseignent en début d'année sur les allergies présentes dans la classe.  
Mme Chouinard mentionne que tout le personnel est formé pour agir face à une réaction allergique.
- Décision concernant les 2 campagnes de financement sont entérinées par courriel.  
Mme Nathalie Tardiff propose, Mme Sylvie Forget appuie la proposition

### ▪ 6- Sorties Éducatives

-Adoption de la sortie scolaire à la cité des sciences pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle.

-Adoption de la sortie scolaire au salon du livre pour les élèves de 6<sup>e</sup> année



## École Sans-Frontières

5937, 9<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514-596-5546

Proposé par Mme Lucie Bilodeau , appuyé par Mme Michele Chouinard. Adopté à l'unanimité.

- **7- Pause – les membres décident de sauter la pause**

- **8- Suivi sur le budget**

-8.1 Un budget de 400\$ pour le fonctionnement du C-É est proposé .

Proposé par Mme Chouinard, appuyé par Kathleen Chevalier-Ouellett. Le budget est adopté à l'unanimité .

- **9- Points d'information**

-9.1 Projet éducatif : Création cette année d'un nouveau projet éducatif.

-9.2 Explications communiquées par Mme St-Louis et Mme Barrette concernant la formation obligatoire pour les nouveaux membres-parents.

-Signature par les membres du C-É du formulaire annuel sur l'engagement et le conflit d'intérêt

-Processus pour la sélection du protecteur de l'élève .Mme St-Louis , déléguée au comité de parents invite les membres-parents qui le souhaitent à participer au comité des parents ,3 rencontres csdm.

-9.4 OPP

Mme St-Louis propose les actions soutenues par l'OPP.

Marché de Noel

Diner Pizza

Les dates seront validées et les propositions seront entérinées par courriel.

- **10- Correspondance : NA**

- **11- Varia**

- Poste de brigadier : Il a été observé à plusieurs reprises par Mme St-Louis, durant 3 semaines, que les brigadiers en poste aux abords de l'école sans-frontières, sont absents dès 8h45 , pour sécuriser la traversée des écoliers. Mme Barrette effectuera un suivi auprès du poste de quartier.

- Service de garde :NA

- Personnel enseignants : Des propositions seront envoyées au C-É pour être entérinées par courriel.

- Photo scolaire : Mme Chevalier-Ouellett, mentionne que le nouveau photographe de l'école a fourni une bonne prestation.

Plusieurs membres-enseignants et parents s'entendent pour dire que le service a été bon, mais que la qualité des photos est moyenne.

-Mme St-Louis informe qu'il est important de choisir et réserver des maintenant la photo de classe pour 2023, afin de garantir le service.



## École Sans-Frontières

5937, 9<sup>e</sup> Avenue  
Montréal, (Québec)  
Téléphone : 514-596-5546

- Mme Jutras contactera l'agence 'la boîte blanche' pour pré-réserver une place pour l'école, sans signature d'une entente.
- Mme Jutras demande l'obtention d'un suivi concernant les communications et la visibilité de l'école pour favoriser l'admission des nouveaux élèves. Mme Barrette mentionne que le processus est engagé pour 2023.
- Mme Gueye propose que soit documenté sous forme de trame les tâches et les actions à suivre pour l'année à venir. Chaque parent aura alors la possibilité de mener un dossier ou apporter du support à la présidente.

- ***12- Levée de la réunion : 25 Octobre 2022 à 20h40***